



OVERSEAS COUNTRIES AND TERRITORIES YOUTH NETWORK

APPEL À CANDIDATURES 2026 OCT Youth Network – 4e édition (2026–2027)

L'Overseas Countries and Territories Youth Network (OCT Youth Network) offre aux jeunes une occasion unique de participer à un parcours d'apprentissage d'un an leur permettant de découvrir le partenariat PTOM-UE et le fonctionnement des institutions de l'Union européenne, tout en développant leur réseau avec d'autres jeunes issus des PTOM.

Qu'est-ce que l'OCT Youth Network ?

Créé en 2022, l'**OCT Youth Network** rassemble 25 jeunes (âgés de 20 à 28 ans) issus des 13 Pays et Territoires d'Outre-Mer (PTOM) associés à l'Union européenne (UE), à savoir : Aruba, Bonaire, Curaçao, la Polynésie française, les Terres australes et antarctiques françaises, le Groenland, la Nouvelle-Calédonie, Saba, Saint-Barthélemy, Saint-Pierre-et-Miquelon, Sint Eustatius, Sint Maarten et Wallis-et-Futuna.

L'OCT Youth Network (OCT-YN) vise à **renforcer les liens entre les jeunes vivant dans les Pays et Territoires d'Outre-Mer (PTOM) et l'Union européenne (UE)**, ainsi qu'à **accroître les connaissances et l'implication des jeunes des PTOM dans le partenariat PTOM-UE**.

Les **objectifs du réseau** sont les suivants :

- Mettre en relation les jeunes des 13 PTOM entre eux ainsi qu'avec les institutions de l'UE et les décideurs européens ;
- Faire entendre le point de vue de la jeunesse des PTOM dans le cadre du partenariat PTOM-UE ;
- Renforcer la compréhension, par les jeunes des PTOM, de l'Union européenne et du partenariat PTOM-UE ;
- Développer des liens avec d'autres initiatives en faveur de la jeunesse aux niveaux régional et local, notamment celles soutenues par l'UE et ses États membres.

L'OCT Youth Network est mis en œuvre par la Direction générale des partenariats internationaux (DG INTPA) de la Commission européenne, responsable de la politique de partenariats internationaux et de développement de l'Union européenne. La DG INTPA travaille avec les pays et territoires partenaires du monde entier afin de promouvoir le développement durable, la démocratie, les droits de l'homme et l'État de droit.

Au cours des dernières années, l'Union européenne a accordé une importance croissante à l'implication des jeunes afin de favoriser le développement durable à l'échelle mondiale.

Le **Youth Action Plan** dans l'action extérieure de l'UE, adopté en octobre 2022, porte cette vision d'un partenariat avec les jeunes en tant qu'acteurs essentiels du changement en faveur de sociétés plus démocratiques, plus égalitaires, plus inclusives et plus pacifiques.

Fort du succès des trois premières éditions de l'OCT Youth Network, la DG INTPA de la Commission européenne lance un nouvel appel à candidatures pour la quatrième édition du réseau, qui se déroulera **d'octobre 2026 à septembre 2027**.

Pourquoi rejoindre l'OCT Youth Network ?

Les membres de l'OCT Youth Network participent à un **parcours d'apprentissage d'un an** comprenant une visite d'étude d'une semaine à Bruxelles pour découvrir le fonctionnement des institutions européennes, des webinaires en ligne afin d'approfondir leurs connaissances et compétences, des événements de mise en réseau avec d'autres jeunes et des parties prenantes clés,

ainsi que des sessions de dialogue facilitées avec des responsables politiques de l'Union européenne. Ils participent également à des événements internationaux majeurs, tels que le Forum PTOM–UE, afin de faire entendre la voix de la jeunesse des PTOM.

Tout au long du programme, les membres ont l'occasion de découvrir le partenariat PTOM-UE et d'échanger avec des acteurs clés issus à la fois de l'Union européenne et des Pays et Territoires d'Outre-Mer. Ils rencontrent et développent leur réseau avec de nombreux jeunes ainsi qu'avec des représentants des PTOM et de l'UE, élargissant ainsi leurs réseaux personnels et professionnels tout en ouvrant leurs perspectives. Ils contribuent activement au développement du réseau en participant à ses activités et en contribuant à définir les priorités et les thèmes abordés.

Les membres effectuent un parcours bénévole et non renouvelable de douze mois, d'octobre 2026 à septembre 2027. À l'issue du programme, les anciens membres pourront continuer à participer à certaines activités et opportunités de mise en réseau.

Les activités suivantes sont prévues au cours du parcours :

Calendrier indicatif	Activités principales
Octobre–décembre 2026	• Réunion de lancement en ligne et questionnaire de démarrage • Intégration avec les anciens membres (alumni) • Webinaire 1 : Introduction à l'Union européenne et au partenariat PTOM-UE • Réunion préparatoire à la visite d'étude • Visite d'étude des institutions de l'UE à Bruxelles (7–11 décembre 2026) • Réunion du réseau avec la DG INTPA et d'autres parties prenantes clés
Janvier–mars 2027	• Webinaire 2 (format animé par les jeunes, entre pairs) • Activités de mise en réseau avec d'autres structures de jeunesse (en présentiel ou en ligne, selon les opportunités)
Avril–juin 2027	• Webinaire 3 (opportunités offertes par l'UE aux jeunes des PTOM ou autres thèmes pertinents) • Réunion du réseau avec la DG INTPA et d'autres parties prenantes clés • Activités de mise en réseau avec d'autres structures de jeunesse (en présentiel ou en ligne, selon les opportunités)
Juillet–septembre 2027	• Webinaire 4 (format animé par les jeunes, entre pairs) • Activités de mise en réseau avec d'autres structures de jeunesse (en présentiel ou en ligne, selon les opportunités) • Réunion de clôture en ligne et questionnaire final de satisfaction • Contribution à l'intégration de la prochaine promotion
À confirmer	• Activités ou réunions conjointes avec les délégations ou bureaux de l'UE concernés (pour les membres du Groenland, de la Nouvelle-Calédonie et des PTOM des Caraïbes) • Participation, lorsque cela est possible, à des événements internationaux majeurs liés au partenariat PTOM-UE • Couverture médiatique et événements locaux dans les PTOM, tout au long de l'année.

Les activités, leur calendrier et leur ordre de mise en œuvre pourront être adaptés en fonction des opportunités, de facteurs externes ou de synergies avec d'autres initiatives.

Les membres sont invités à consacrer environ **15 à 20 jours** sur l'ensemble du programme d'un an, selon un calendrier suffisamment flexible pour être compatible avec leurs engagements personnels, académiques ou professionnels.

Une **assistance technique** sera assurée pour l'organisation des réunions en ligne et des autres activités. Les frais de déplacement international, d'hébergement, de restauration et tous les coûts éligibles liés aux activités en présentiel seront pris en charge conformément aux règles et procédures de la DG INTPA.

Comment devenir membre de l'OCT Youth Network ?

Le réseau reflète la diversité des PTOM en réunissant des jeunes aux profils, expériences, perspectives, centres d'intérêt et parcours socio-économiques variés.

Tous les candidats doivent remplir les critères d'éligibilité suivants :

- Être âgé de 20 à 28 ans (les candidats doivent avoir au moins 20 ans et au plus 28 ans au 1er octobre 2026),
- Justifier d'un lien avéré avec au moins un PTOM,
- Accepter la déclaration relative au RGPD figurant dans le formulaire de candidature en ligne.

Les candidatures seront évaluées sur la base des critères suivants :

- Leur motivation à rejoindre l'OCT Youth Network et à contribuer activement à ses activités,
- Leur contribution attendue au réseau ainsi que les apprentissages qu'ils souhaitent en retirer,
- Leur engagement citoyen au sein de leur communauté locale.

L'OCT Youth Network a vocation à refléter la diversité des PTOM. Par conséquent, le processus de sélection tiendra également compte de la diversité des parcours et des expériences des candidats, ainsi que de la valeur ajoutée qu'ils pourraient apporter au réseau. Les candidatures de personnes issues de groupes sous-représentés ou marginalisés, rencontrant des obstacles à la participation ou un accès limité aux opportunités, ainsi que de personnes ayant des parcours personnels, éducatifs, professionnels ou communautaires singuliers, sont vivement encouragées.

Comment postuler ?

Les candidatures doivent être soumises exclusivement en ligne via la plateforme suivante :

<https://ec.europa.eu/eusurvey/runner/OCT-YN-Application-Form-2026>

La date limite de dépôt des candidatures est fixée au **30 août 2026 à 23h59 (heure de Bruxelles / CEST)**.

Le processus de sélection se déroulera comme suit :

- **Début septembre 2026** : les candidats seront informés s'ils sont présélectionnés.
- **Du 10 au 17 septembre 2026** (dates indicatives) : les candidats présélectionnés seront invités à un entretien en ligne afin de compléter les informations relatives à leur candidature et à leur profil.
- **Fin septembre 2026** : tous les candidats seront informés des résultats finaux de la sélection.

La réunion de lancement de la quatrième édition de l'OCT Youth Network se tiendra début octobre 2026 (date à confirmer).

Que faut-il savoir d'autre ?

Pour toute question concernant le processus de candidature, veuillez nous contacter à l'adresse suivante : info@oct-yn.eu

La DG INTPA pourra demander aux candidats présélectionnés et/ou sélectionnés de fournir des documents complémentaires au cours du processus de sélection (CV, liens vers les réseaux sociaux, photographie ou tout autre document justificatif). Les candidats sélectionnés pourront également être invités à fournir une copie de leur pièce d'identité afin de vérifier qu'ils remplissent les critères d'éligibilité.

La DG INTPA se réserve le droit d'établir une liste de réserve de candidats.